



Liste des délibérations du Conseil Municipal 27 septembre 2022 –20h00

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-sept septembre, le Conseil Municipal de la Commune d'Asserac dûment convoqué le 20 septembre 2022 s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil municipal en Mairie, 44 410 ASSERAC, sous la présidence de Monsieur Joseph DAVID, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 17

Nombre de votants : 18

Présents : DAVID Joseph, SIMON Pierre, LEVESQUE Christine, PERRAIS René, LE CARFF Patrick, LEHEUDE Béatrice, GUERANGER Patrice, BILLON Annie-Laure, THOBIE Cyntia, LE ROUX Stéphanie, HALGAND Sébastien, GAZEAU Mariamne, BERTHO Olivier, LE FUR Alain, COQUENE Laura, BOUDRO SANDRINE, HUAUME Marianne.

Absents excusés : LOGODIN DOMINIQUE donne pouvoir à COQUENE Laura, CRUSSON Emma

Secrétaire de séance : Patrice GUERANGER

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20h06

Procès-verbal du Conseil Municipal du 28 juin 2022

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 28 juin 2022 n'appelle pas d'observation. Il est approuvé à l'unanimité des présents.

1.Finances : bâtiment enfance-jeunesse- actualisation du plan de financement et demande de subvention – CAF, MSA et Fonds de concours

Rapporteur : Monsieur Olivier BERTHO

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Approuve le projet de construction de bâtiment enfance-jeunesse ainsi que le plan de financement prévisionnel actualisé présenté ci-dessus.**
- **Autorise Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès de la CAF, MSA et Cap Atlantique pour ce projet.**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette opération**

Voix pour : 18 Abstention : 0 Voix contre : 0

2. Finances : Décisions modificatives n°3

Rapporteur : Monsieur Pierre SIMON

Le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte les décisions modificatives n°3 portant sur divers changements d'imputation en section d'investissement comme décrits en annexe :

Voix pour : 18 Abstention : 0 Voix contre : 0

3. Affaires générales : convention de mutualisation du système d'information

Rapporteur : Monsieur Patrice GUERANGER

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve la convention de mutualisation du système d'information,
- Approuve l'adhésion de la commune d'Asserac au service mutualisé des système d'information,
- Autorise Monsieur le Maire à signer la présente convention et les documents y afférents.

Voix pour : 18 Abstention : 0 Voix contre : 0

4. Affaires générales : convention de mise à disposition de locaux

Rapporteur : Madame Christine LEVESQUE

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve la convention de mise à disposition des locaux avec le CLIC éclair'âge ci-annexée,
- Autorise Monsieur le Maire à signer cette présente convention et les documents y afférents.

Voix pour : 18 Abstention : 0 Voix contre : 0

5. Urbanisme : dénomination de voies

Rapporteur : Monsieur Pierre SIMON

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Adopte la dénomination « impasse Keravelo Izel » pour la voie privée présente sur le lotissement Keravelo Izel comme indiqué en annexe.
- Charge Monsieur le maire de communiquer cette information notamment aux services de la Poste

Voix pour : 18 Abstention : 0 Voix contre : 0

6. Enfance-jeunesse : convention territoriale globale

Rapporteur : Madame Christine LEVESQUE

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

- ✓ **Approuve la convention territoriale globale telle qu'annexée pour une durée de cinq ans ;**
- ✓ **Approuve les orientations et actions proposées en annexe et leurs modalités d'animation**
- ✓ **Valide le plan d'action communal annexé à la convention**
- ✓ **Autorise Monsieur le maire à signer la convention territoriale globale et tout document s'y rapportant**

Voix pour : 18 Abstention : 0 Voix contre : 0

7.Ressources Humaines : créations et suppressions d'emplois permanents – mise à jour du tableau des effectifs

Rapporteur : Monsieur Olivier BERTHO

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **Décide de créer les emplois permanents tels que présentés dans les tableaux ci-dessus au 1^{er} octobre 2022,**
- **Dit que le tableau des effectifs s'établit au 1^{er} octobre 2022 comme suit :**

Voix pour : 18 Abstention : 0 Voix contre : 0

8.Ressources Humaines : créations d'emplois non permanents

Rapporteur : Monsieur Olivier BERTHO

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer les 4 emplois contractuels pour besoin saisonnier et accroissement temporaire d'activité tels que présentés ci-dessus.

Voix pour : 18 Abstention : 0 Voix contre : 0

9.Travaux : Extinction partielle de l'éclairage public

Rapporteur : Monsieur Patrick LE CARFF

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **Décide que l'éclairage public sera interrompu la nuit selon les modalités définies ci-dessus.**



- **Charge Monsieur le Maire de prendre les arrêtés nécessaires précisant les modalités d'application de cette mesure et en particulier les lieux, les mesures d'information de la population et d'adaptation de la signalisation.**

Voix pour : 18 Abstention : 0 Voix contre : 0

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire, lève la séance à 20h55.

**Le Maire
Joseph DAVID**

